

Programme libéral à l'égard des prix

Le gouvernement partage pleinement l'émoi général au sujet de l'augmentation des prix. Il n'a cessé de songer aux mesures qu'il pourrait prendre en vue de remédier à la situation. Jeudi dernier, le ministre des Finances a annoncé des mesures d'application immédiate en vue d'enrayer la hausse de prix que le gouvernement estimait trop forte. Ce soir, j'ai l'intention d'en annoncer d'autres qui font partie du programme du gouvernement.

On me permettra d'abord quelques observations d'ordre général au sujet de l'attitude du gouvernement, — et du parti libéral, — à l'égard de la régie des prix. Il va sans dire que nous sommes fiers du succès qu'a remporté notre programme de régie des prix durant la guerre. Nous constatons avec plaisir, et non sans amusement, que nos adversaires politiques reconnaissent maintenant volontiers au gouvernement le mérite d'avoir appliqué avec succès pendant la guerre la régie des prix. Nous n'oublions pas, cependant, qu'ils étaient moins empressés à nous prodiguer des éloges pendant l'application du programme du temps de guerre. Un jour viendra peut-être où nos adversaires féliciteront le gouvernement des mesures qu'il prend présentement.

A l'heure actuelle, un parti politique préconise la réimposition générale de la régie des prix. Il n'y a pas très longtemps, un autre parti réclamait la suppression de la plupart des régies. Ces deux partis nous font opposition. Bien que leur politique se situe aux antipodes, on peut parier dix contre un qu'ils voteront de pair toutes les fois qu'ils croiront possible de créer des embarras au gouvernement.

Le parti de la C.C.F., — le parti de la régie intégrale, — veut savoir pourquoi, puisqu'elle a fonctionné en temps de guerre, la régie des prix n'est plus pratique maintenant. Beaucoup de nos propres amis pensent sans doute que cette question mérite une réponse sérieuse.

Pourquoi pas de régie intégrale?

Que répondre à cette question? A la vérité, les réponses sont multiples. La meilleure réponse, c'est bien que la régie intégrale des prix ne peut être efficace que si elle s'accompagne de la régie des salaires et d'autres régies visant le coût de la production. En effet, la régie intégrale des prix ne vaut rien sans la réglementation complète de toutes les opérations de production et de distribution, ni sans le rationnement. Les prix payés par le consommateur ne peuvent être régis que si les prix agricoles et les prix de revient de l'industrie le sont également. A défaut de la régie des prix de revient, il faudrait, pour maintenir la production, que les contribuables paient d'importantes subventions qui, à la fin, deviendraient effrénées.

Au cours de la guerre, les prix payés par les consommateurs ont été, de façon générale maintenus au niveau de ce qu'ils étaient à la fin de l'année 1941. Les ouvriers ont accepté la stabilisation des salaires, mais ceux-ci n'étaient pas fixés de façon rigide. Aussi, le coût des marchandises a-t-il monté lentement, mais constamment. Les prix agricoles ont considérablement augmenté. L'écart entre les prix et le coût de la production a été, pour une bonne part, comblé, grâce à des subventions, qui ont aussi augmenté d'année en année.

Le gouvernement a toujours compris que la régie générale des prix n'était tout au plus qu'une mesure de guerre. Il en convenait tout le premier. En fait, les régies constituaient une arme de guerre et le succès avec lequel on s'en est servi a considérablement augmenté notre effort de guerre total.

Ne perdons jamais de vue, cependant, les circonstances particulières du temps de guerre où ont vécu ces régies. Notre politique tendait alors précisément à restreindre et même à diminuer la production civile afin de consacrer une proportion de plus en plus forte de nos ressources à la poursuite de la guerre. En d'autres termes, nous provoquions la disette. La régie des prix et le rationnement devenaient indispensables à la distribution équitable des denrées peu abondantes.

Objectif du temps de paix: expansion de la production

Par contre, avec la fin des hostilités, notre premier souci a été de changer de direction et de lancer la machine économique en avant à toute vapeur. Notre but n'était plus de créer la disette. Il était plutôt diamétralement opposé. Nous cherchions à stimuler une rapide expansion de la production afin de satisfaire à la demande accumulée. Le gouvernement savait que la production ne saurait prendre aucune ampleur aussi longtemps que notre économie nationale serait contenue dans la camisole de force des conditions de guerre. Nous avions également la certitude que si nous supprimions brutalement toutes les régies, ainsi que le réclamait un des autres partis politiques, les prix atteindraient un niveau excessif avant même que la production ait sensiblement augmenté. Nous avons adopté une ligne de conduite modérée, celle de la suppression ordonnée et graduelle des régies. C'est ce que, pendant et avant les élections de 1945, nous avons promis de faire, et c'est la ligne de conduite que nous avons suivie depuis.

On ne saurait prétendre qu'on a toujours supprimé les diverses régies exactement au meilleur moment. Cependant, notre programme de suppression ordonnée et graduelle des régies a été, je crois, des plus avantageux pour la population en général. A mon avis, il est également sage, en cette période de transition, de garder le pouvoir de rétablir les régies, chaque fois qu'il sera opportun de le faire, en des cas particuliers, afin